

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 JANVIER 2014 A 19 h 15

Actualité du Pôle Equestre

Une restructuration a été effectuée en fin d'année. L'effectif employé par la SAEM a été réduit à une personne. Vincent Guilloteau a créé une société, qui est locataire de la SAEM Pôle Equestre Vendéen, pour gérer les écuries.

L'association « Le Refuge de la Fermilière » organisera une vingtaine de concours équestres en 2014.

Une association de Vairé va également organiser deux concours début 2014.

Une solution est recherchée avec Patrick JULLIEN pour que l'organisation des spectacles équestres de l'été n'entraîne pas de risques financiers pour la SAEM.

Point sur le projet de construction du centre équestre

Les travaux de construction du centre équestre commenceront fin Janvier. L'implantation de certains bâtiments a été modifiée pour réduire le coût du lot « fondation-gros œuvre ».

Le contrat de location entre la Commune et le Club Hippique Sablais est en cours de finalisation.

Parc Résidentiel de Loisirs et résidence de tourisme

Les demandes de permis d'aménager pour le Parc Résidentiel de Loisirs et de permis de construire pour la résidence de tourisme ont été déposées le 9 Janvier par le groupe OCEANIS.

Monsieur le Maire présente les plans du projet :

- Résidence de tourisme : 120 logements regroupés par blocs de 2 ou 3. Des places de stationnement sont prévues en périphérie car les voitures n'auront pas accès à l'intérieur de la résidence.
- Parc Résidentiel de Loisirs : 60 lots, auxquels pourront accéder les voitures.
- Parties communes à la résidence et au PRL : salles, bureaux, piscines, court de tennis,

La résidence de tourisme sera construite en une seule phase, pour une ouverture prévue en 2015.

Le Parc Résidentiel de Loisirs sera construit en fonction des demandes.

Lotissements en cours

178 lots étaient commercialisables dans les lotissements en cours dans le bourg (Rives de la Vertonne 1, 2 et 3, Val de la Vertonne et Val de la Vertonne 2).

A ce jour, 94 lots ont été vendus et 7 lots sont réservés.

Orientations budgétaires 2014

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget de l'année 2013 et les prévisions budgétaires pour l'année 2014.

Le solde affecté au financement des investissements ordinaires (maison de la nature/théâtre de verdure, travaux de voirie, travaux de bâtiments, éclairage public et effacement de réseaux) sera de l'ordre de 237 k€. Le programme exact sera défini après propositions des commissions.

Suite à la non-obtention de la subvention du CNDS, il sera proposé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal qu'un fonds de concours de 150 000 € pour la construction du pôle équestre soit versé à la CCAV.

Il serait alors nécessaire de souscrire un emprunt de 350 000 € auprès de la C.D.C., à 2.25% sur 20 ans, pour financer ce fonds de concours et boucler le financement de la construction du centre

équestre. Les échéances d'emprunt seraient couvertes par les recettes nouvelles engendrées par la résidence de tourisme et le PRL : taxe d'aménagement, droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux, taxes d'habitation, CVAE, taxes foncières.

MICRO-CRECHE

Les travaux d'aménagement de la micro-crèche, d'un montant de 116 k€, devraient débuter fin Janvier.

La subvention de 10 % du montant des travaux sollicitée auprès du Conseil Général ne pourra pas être obtenue car une aide a été versée en 2010 pour la construction du centre de loisirs et le règlement départemental prévoit qu'il ne sera attribué qu'une seule subvention de ce type par période de cinq ans. Cependant une dotation de 3 k€, calculée sur le nombre de places de crèche créé, pourrait être allouée.

ZAE de l'Épinette

Monsieur le Maire présente le plan de la première tranche de la zone d'activités qui comporte quatre lots.

Fonctionnement de la MARPA

Monsieur le Maire présente l'exécution du budget de l'année 2013 de la MARPA et le budget prévisionnel de l'année 2014.

Ce budget est en équilibre dès la première année en raison du très bon taux d'occupation des chambres.

Point sur l'activité des Commissions

- **Commission urbanisme, assainissement et agriculture :**
 - Jean-Pierre Richard indique que la commission s'est réunie pour travailler sur le plan d'organisation de l'extension du cimetière (orientation des tombes, columbariums, cavurnes).
- **Commission action sociale, associations et culture :**
 - Une réunion a eu lieu hier soir pour préparer l'organisation de l'Assemblée Générale des Sainte-Foy-de-France du mois d'Août.
- **Commission voirie, environnement, bâtiments communaux et personnel technique :**
 - Jacky Gautreau va faire le point avec le Cabinet BSM des travaux à envisager sur les routes communales et communautaires. Un programme pluriannuel sera ensuite proposé par la commission.
 - Un devis sera demandé pour remettre en fonctionnement la sonnerie des heures par la cloche de l'église.
- **Commission développement économique et tourisme :**
 - Le marché de Noël a été un succès.
 - Une association de Yoga est en cours de création.
 - Des animations seront prévues à l'occasion du marché de produits régionaux des Sainte-Foy-de-France.
- **Commission enfance, jeunesse et sport :**
 - Depuis la rentrée de Janvier, la cantine scolaire fonctionne avec deux services.
- **Commission communication :**
 - Le skatepark a été inauguré fin Décembre, en présence du Conseil Municipal des Jeunes.

- Dans le cadre du Festival de la Magie, organisé par la commune d'Olonne-sur-Mer, des animations auront lieu au Foyer Rural les mardi 21 et mercredi 22 Janvier.
- Le Conseil Municipal des Jeunes envisage une action de collecte d'objets qui pourraient être transmis aux enfants d'HAÏTI.

Activités de la CCAV :

Les systèmes d'assainissement autonome doivent être contrôlés tous les huit ans par le SPANC. Un courrier a été transmis en ce sens par la CCAV aux propriétaires concernés dont le contrôle a été effectué en 2006.

La déchetterie de l'Ile d'Olonne a été cambriolée le week-end dernier. Les cambrioleurs ont été arrêtés, grâce au système de vidéosurveillance, et condamnés à 3 mois de prison ferme.